

LA FRANCOPHONIE
EN ÉDUCATION :
PROMESSE D'AVENIR
OU FAUSSE QUESTION ?

RÉSUMÉS DES ARTICLES

AFAE

Revue trimestrielle
de l'Association française
des acteurs de l'éducation

Administration & Éducation

La francophonie en éducation : promesse d'avenir ou fausse question ?

N°181 – 2024/1

1



Notre revue ouvre de loin en loin une fenêtre sur l'environnement international de l'École. Elle le fait pour aider à en évaluer les évolutions au regard des défis de l'heure (la formation des enseignants, no 135, plus récemment l'internationalisation de l'enseignement, no 170) ; elle a pu choisir de focaliser l'analyse sur un pays (le Canada, no 165). Et les livraisons régulières du SEF, précis vigile de l'AFAE sur le système éducatif, examinent, entre autres évolutions des textes réglementaires, celles qui font de l'école française un élément de politique publique nécessairement traversé par les engagements extérieurs français, principalement européens. Il était donc temps de mettre en lumière la relation entre l'école française et la francophonie, objet souvent mal identifié entre usage de la langue par une communauté, institution internationale dédiée, espace géographique, fait politique. Car la francophonie

est une partie de notre vie internationale et cela concerne l'École, au-delà de la rituelle semaine festive qui lui est dédiée en mars.

2024 y invite puisque la France sera le pays hôte du prochain sommet de la francophonie. Elle l'accueillera à la Cité de la langue française, tout récemment installée dans le château de Villers-Cotterêts, dont on se plaît à dire qu'il en fut le berceau, au motif de l'ordonnance éponyme signée par François 1er. De 1539 à 2023, presque un demi-millénaire n'a cessé de renforcer une alliance presque sacrée entre la France et sa langue nationale. Et de manière quasi réflexe, voilà la francophonie assignée à même résidence, son histoire singulière subsumée sous celle de la langue-monde, la problématique internationale plutôt complexe qu'elle soulève absorbée par la dimension universelle que la France veut encore prêter à « sa » langue, de longue date pourtant devenue celle des autres.

Si l'universalisme français est précisément ce qui a rendu, dans notre pays et aussi dans son empire colonial, la langue et l'École indissociables, cette École est-elle pour autant francophone, ce qui, au-delà d'une langue commune, désigne la prise en compte des cultures qu'elle exprime ? Si la francophonie ne va pas sans la France, cette dernière l'entend-elle comme messagère de temps nouveaux pour sa situation dans le monde et l'efficacité de son École ? Si la francophonie entend jouer dans la cour des grands multilatéraux, sa vraie grandeur n'est-elle pas d'abord dans l'École, et l'une de ses inspirations originales dans l'école française ? Comment malgré une fondamentale ambiguïté historique, cette dernière reste-t-elle de façon quasi génétique depositaire des idéaux de liberté de jugement et d'expression, et à quelles conditions pourrait-elle y prétendre dans l'avenir ?

À tous les enseignants interrogés par ces temps incertains sur la situation de l'École dans notre société et au-delà, ce numéro propose des repères pour un enseignement qui ne peut plus rester dans l'angle mort de la francophonie, entrée la plus immédiate pour accommoder l'étrange familiarité du monde.

RÉSUMÉS DES ARTICLES

Coordination par Jean-Christophe Deberre, avec le concours de Jean-François Chanet

2

Édito

La francophonie en éducation : promesse d'avenir ou fausse question ?

– J.-F. Chanet, J.-C. Deberre

Partie 1 – La francophonie prise au mot

Éduquer à un imaginaire-monde en français

– S. B. Diagne

J'écris la présente contribution à notre réflexion sur « éducation et francophonie » à la veille d'une semaine où le département de « French » de l'université de Columbia où j'enseigne va recevoir trois finalistes pour l'élection d'un ou d'une collègue au poste de professeur de littérature francophone d'Afrique et des Antilles qu'il a mis en compétition. Me vient alors à l'esprit que la situation, aujourd'hui, de l'enseignement de la langue et de la littérature françaises dans les universités américaine a beaucoup à nous apprendre sur l'avenir de l'éducation francophone dans le monde. J'aimerais partager ici quelques leçons que j'en retire. [...]

L'École et la francophonie ou le miroir à deux faces

– J.-F. Chanet

Il est d'usage aujourd'hui de distinguer en Jules Ferry le bon et le mauvais, « le bâtisseur de cette grande maison commune qu'est l'École de la République », pour reprendre, dans leur transcription officielle, les mots du président François Hollande le jour de son investiture, le 15 mai 2012, et le défenseur de la colonisation, qui fut « une faute morale et politique » et « doit, à ce titre, être condamnée ». À dire vrai, il n'avait pas fallu attendre cet hommage sélectif pour que l'entreprise de déconstruction de notre « roman national » s'entendit jusqu'à « l'École de la République » elle-même, à son caractère structurellement inégalitaire et à son moralisme envahissant. La recherche historique n'est pas une entreprise de réhabilitation, même quand la déconstruction suscite une légende dorée en réaction contre le livre noir. Mais ses acquis obligent à admettre que c'est de cette IIIe République démonétisée que vient l'idée de la francophonie, plus précisément le lien entre la francophonie et l'École tel qu'on peut encore à la fois le célébrer comme héritage et le promouvoir en tant que projet.

S'il est certain qu'au XIXe siècle les efforts pour développer l'instruction populaire et conquérir des terres lointaines ont précédé l'installation des républicains au pouvoir, il n'est pas moins vrai que la simultanéité, sous la IIIe République, de l'expansion scolaire et de l'agrandissement colonial a

produit, dans notre imaginaire national, une mythologie impériale durablement prégnante au siècle suivant. Beaucoup a été dit là-dessus et nous n'apporterons ici rien de nouveau. Tout au plus proposons-nous de regarder de plus près la manière dont les deux processus ont été entrelacés, les transferts de méthodes et de débats qui se sont produits de l'un à l'autre, car la connaissance et l'enseignement de cette histoire peuvent ne pas être dépourvus de sens dans l'élaboration d'une politique d'éducation francophone pour notre temps et les adaptations qu'elle réclame aux réalités du monde contemporain.

Partie 2 – Vu de l'« étranger » francophone : une langue en partage, des univers scolaires partagés

3

Réussite éducative et construction identitaire : une double mission de l'école francophone au Canada

– J. Cool

Le Canada est connu pour sa diversité culturelle et linguistique, avec le français et l'anglais comme langues officielles. Les compétences en matière d'éducation et de santé relèvent des provinces, ce qui crée des défis pour celles où le français est minoritaire. La double mission de l'école consiste à y promouvoir réussite scolaire et construction identitaire liées à la langue et à la culture francophone, dans un contexte d'assimilation vers l'anglais.

Les politiques éducatives provinciales mettent l'accent sur la fierté culturelle et linguistique au sein des communautés acadiennes et francophones très engagées. Les élèves de ces milieux pourront-ils y vivre leur vie en français tout en se réalisant pleinement dans le développement de compétences globales pour le XXI^e siècle ?

Les politiques éducatives et linguistiques au Maroc. La francophonie est-elle en question ?

– D. Khrouz

L'arabisation des enseignements intervenue dans les années 1960-1970 n'est pas la seule cause d'altération de la qualité de l'école marocaine. Pendant trois décennies, les besoins des administrations, des collectivités territoriales, des écoles et des universités ont fait de l'État le principal employeur, ce qui a déconnecté le système éducatif des besoins réels de l'économie et du développement. Depuis 2000, de profondes réformes sont à l'œuvre. Elles font des langues étrangères, principalement le français, un facteur d'ouverture mais aussi de cohérence retrouvée du cursus scolaire et universitaire; cette politique a été largement soutenue par un puissant système de coopération et d'enseignement français. Aujourd'hui, la demande sociale relativise la référence éducative française, l'offre éducative se diversifie, une francophonie marocaine émerge, également tirée par une coopération sud-sud volontariste.

Afrique subsaharienne de l'Ouest/Côte d'Ivoire : pour une École moins exclusive des réalités socioculturelles et linguistiques locales

– J.-M. Kouamé

L'enseignement en français en Afrique subsaharienne – y compris en Côte d'Ivoire – rencontre, depuis des décennies, de nombreuses difficultés dont il faut chercher la source, entre autres, dans la genèse de l'école dans cette partie du monde et dans les finalités et missions assignées à cette institution par les décideurs. Les pesanteurs historiques, idéologiques et politiques continuent de

porter atteinte à la fiabilité de l'institution scolaire francophone en Afrique, tandis que des directives officielles évasives prennent insuffisamment en compte les besoins de ses bénéficiaires comme les réalités dans lesquelles ils vivent.

Cette contribution s'appuie sur une recherche de longue durée conduite sur l'école ivoirienne et le français depuis plus de quinze ans.

Partie 3 – La France et son école : « fille aînée » de la francophonie ?

L'Hexagone et l'Archipel, ou les métamorphoses de l'universel : la place des littératures francophones dans l'enseignement (du) français

– F.-J. Authier

La consécration des œuvres littéraires en langue française hors de France a-t-elle jusqu'à présent emprunté la voie solennelle et majestueuse des programmes scolaires ? L'école constitue l'une des modalités de dignification et de labellisation d'une production littéraire. Donc il semble essentiel de vérifier si le processus de panthéonisation s'est porté de manière significative sur des textes issus des différentes aires francophones. La question de la reconnaissance de la valeur intrinsèque de l'œuvre en constitue les prémisses. Le versant pédagogique de l'histoire littéraire montre combien les programmes scolaires ont privilégié jusqu'aux années 1980 la patrimonialisation hexagonale, au détriment d'œuvres éparses et archipelées. La stabilité longtemps passéiste et aujourd'hui beaucoup plus ouverte des programmes de lettres ne saurait suffire : une véritable révolution copernicienne se révèle nécessaire afin d'inverser la tendance et de promouvoir dans le français qu'on enseigne dans l'Hexagone à la fois l'Ailleurs et l'Autre de notre langue commune.

La francophonie au prisme de la philosophie

– P. Mathias

La question de la francophonie ne se réduit pas à celle de l'extension géographique du français. Le déclin historique de notre langue est factuel et ancien, il ne fait donc pas problème. En revanche, le rayonnement de la francophonie reste vif et il est permis d'en examiner, non tant les raisons effectives que la signification. L'hypothèse de cette note est que cette signification se loge dans l'inclination proprement « philosophique » de l'école française, qu'on retrouve anecdotiquement dans un culte récent de « l'esprit critique », mais réellement dans l'enracinement séculaire d'un enseignement généralisé de la philosophie. On ne pénètre pas la francophonie par le seul usage de la langue, on s'y installe par le partage d'une représentation distanciée et questionnante du monde – par ce que l'école française appelle, précisément, « philosophie ».

Les programmes d'histoire : marges, silences et enjeux

– P. Legris

Textes officiels à caractère national et obligatoire, les programmes d'histoire remplissent plusieurs fonctions : culturelle, mémorielle, civique notamment. Cette dernière est fondamentale pour la discipline chargée dès lors de transmettre aux élèves une citoyenneté centrée sur la Nation à travers un récit historique qui se déroule essentiellement en France métropolitaine. L'imposition de cette narration, acceptée et intériorisée jusque dans les années 1970 dans des territoires éloignés du centre, est Désormais contestée et invite à une réflexion sur la pluralité au sein de la Nation française tant au niveau linguistique qu'historique, tout comme à une compréhension des liens entre la France et d'autres pays dans le monde.

Pour un commun en partage : réinvestir l'histoire des sciences à l'école

– A. Loyau

Les sciences et les savoirs se font, se reconfigurent, voyagent et se transforment au gré des individus et des groupes qui les élaborent et échangent entre eux. L'étude de ces dynamiques contribue au renouvellement de l'histoire des sciences de ces dernières années. Leur représentation par l'institution scolaire oscille de son côté entre une définition épistémologique stricte et une mobilisation sélective de l'histoire. L'intégration des apports historiques récents sur la construction des sciences et des savoirs dans les programmes scolaires offrirait aux élèves une vision plus juste et concrète des sciences ; elle devrait aussi ouvrir la voie à l'écriture d'une histoire commune des sciences avec les sociétés ayant été soumises à la colonisation.

Le développement professionnel, levier d'un enseignement plurilingue et pluriculturel pour l'enseignement français

– J. Higounet

L'enseignement français à l'étranger (EFE) doit jongler avec la diversité linguistique et culturelle de ses pays d'accueil, même francophones, où il est confronté à des attentes sociales et des exigences pédagogiques locales en hausse. Pour relever ces défis, le développement professionnel de ses enseignants offre la perspective de réponses appropriées à chacun de ces contextes ; en responsabilisant les équipes pédagogiques, il encourage l'élaboration de stratégies éducatives contextualisées, soutenues par la recherche et l'expérience acquise sur le terrain. Tel un laboratoire d'innovation pour l'éducation, il permet de tester et intégrer de nouvelles pratiques qui seraient utiles au système éducatif national pour l'ouvrir et l'adapter à la diversité.

Le numérique éducatif au service de la coopération francophone : une question de contextualisation

– S. Le Fur, L. Galindo, A. Vetter

La conception de dispositifs, d'outils et de ressources numériques est souvent interrogée par les praticiens impliqués dans les projets de coopération en éducation. Comment favoriser l'appropriation, par les bénéficiaires du projet, de ressources pédagogiques produites par d'autres ? Initié par l'UNESCO, le projet Imaginecole¹, à l'instar d'autres projets lancés dans une relative urgence lors de la crise du Covid-19, constitue un poste d'observation privilégié pour réactiver la question, sous l'angle de la contextualisation. Cette dimension se révèle d'autant plus nécessaire que le dispositif intègre à la fois des ressources pour enseigner aux élèves et pour l'autoformation des enseignants.

Une francophonie scolaire, fenêtre sur le monde pour les établissements

– C. Valtat

Depuis les années 1980, l'ouverture internationale des établissements est encouragée par l'institution scolaire. Il s'agit de mobiliser les équipes pédagogiques dans la durée, sur des projets coïncidant avec les impératifs du programme, et faire de chacun d'eux une aventure intellectuelle et sensible pour les élèves.

L'académie de Dijon a, depuis près de dix ans, noué un partenariat avec la Mission laïque française (Mlf), association gestionnaire d'une partie de l'enseignement français à l'étranger. Les établissements concernés mobilisent leur communauté éducative sur des projets qui soient facteurs d'ouverture et de mobilité pour des élèves qui n'y ont que rarement accès. La francophonie, entendue comme langue de scolarisation et de contacts avec les langues et cultures étrangères, en est la porte d'entrée internationale. Ces projets, soutenus par un fort engagement académique, sont guidés par la recherche d'un impact effectif sur les apprentissages.

Économistes et experts : généalogie d'une influence francophone sur la coopération internationale en matière d'éducation pour tous

– P. Coustère

Depuis les années 1990, il est possible de tracer une généalogie des paradigmes et méthodes d'économie de l'éducation développées par de l'expertise française et francophone, et dont l'influence reste profonde, quoique fréquemment confondue avec le corpus général des approches et pratiques des institutions de la coopération éducative internationale. Cette généalogie particulière témoigne d'une capacité de la francophonie institutionnelle, dans ses principes comme dans son fonctionnement, à servir d'incubateur à des approches novatrices.

De l'enseignement français à l'étranger et de la francophonie, lequel est la vraie chance de l'autre ?

– J.-C. Deberre

Mars 2018, le président Macron prononce un vibrant discours sur la francophonie. Parmi tous les outils dont dispose la France pour la soutenir, les lycées de l'étranger, « colonne vertébrale » de la présence culturelle et linguistique française dans le monde sont appelés d'ici 2030 à doubler leur nombre d'élèves en s'appuyant sur des investisseurs privés. Cinq ans après, l'objectif semble hors d'atteinte. Assimilation hâtive entre un réseau d'enseignement national et ce qu'est la francophonie, mouvement international? Confiance excessive dans le dynamisme de ce fleuron scolaire français confronté à une nouvelle époque? Et si au contraire, c'était l'enseignement français hors de France qui avait besoin de la francophonie pour réévaluer ses chances dans un environnement mondial incertain ?

Partie 4 – L'école et les « valeurs »

Éducation, laïcité et francophobie

– P. Gaudin

L'école et la laïcité françaises, historiquement profondément liées, sont partout contestées, dans l'espace francophone comme en France même. Au point qu'il serait pertinent de parler actuellement d'une « francophobie ». Les années 1980 sont celles de bouleversements profonds : le bloc des pays de l'Est s'effondre et partout le religieux revient dans les discours politiques ; quant aux élèves français, ils ont changé, socialement et culturellement. Quelles politiques d'éducation mettre alors en place ? Enseignement laïque des faits religieux, retour de la morale laïque à l'école, promotion des « valeurs de la République » ? Si l'idée d'une religion républicaine n'a plus cours, celle d'une laïcité adaptée à une société à la fois sécularisée et pluralisée peine à se mettre en place.

Conclusion

Dans les coulisses de « L'aventure du français »

– X. North

Comment « exposer » une langue ? et, parmi les langues du monde, cette langue singulière, le français ? Comment la donner à voir et à entendre – mieux encore : dans l'infinie diversité de ses expressions ? Tel entait le défi posé par l'organisation d'un parcours de visite permanent consacré à la langue française, sous le titre « L'aventure du français », au château de Villers-Cotterêts. Et telle pourtant la commande du président de la République, au nom de la communauté nationale. De cette commande à la conception puis la réalisation du projet, cet article invite à saisir ce que fut le cheminement vers l'exposition permanente de la nouvelle cité internationale de la langue française.

En finir avec un empire virtuel

– J.-P. de Gaudemar

Dans l'histoire de la France, la langue française et l'École sont inséparables de l'idée de « faire nation » autour des valeurs de la République de liberté, d'égalité, de fraternité. Mais, dès le XIXe siècle, avec la France puissance coloniale, la langue et l'École sont également utilisées pour «faire empire», un Empire colonial francophone, donnant ainsi naissance à la « francophonie », où, à bien des égards, les valeurs de la République sont bafouées et transformées en leurs contraires, la domination, l'inégalité, la discrimination.

La francophonie peut-elle aujourd'hui résister à cette contradiction? Peut-on inventer au XXIe siècle, une francophonie enfin détachée de toute colonisation et des virtualités d'un empire, retrouvant la voie des vraies valeurs républicaines ?